

Une centaine de Français tirés au sort proposent un « nouveau contrat social »

© 28/09/2020 |  Terre-net Média

Une centaine de Français tirés au sort se sont mis d'accord sur un « nouveau contrat social » pour l'agriculture ce week-end à Paris, lors d'un débat public sur la future politique européenne en la matière.

Intialement, 140 personnes devaient participer à cette première « assemblée citoyenne pour l'agriculture » organisée par la Commission nationale du débat public (CNDP). Une quinzaine de citoyens a dû déclarer forfait en raison de l'épidémie ou de contraintes « logistiques », d'autres n'ont pas pu participer au vote final dimanche afin de rejoindre leur domicile éloigné : au bout du compte, 112 ont participé au vote sur le texte final, dont 100 « pour », 9 « contre » et 3 abstentions, indique lundi la CNDP. Leurs conclusions doivent servir à alimenter la position de la France dans les négociations de la politique agricole commune (Pac), pour la période 2021-2027.

Ils ont défini six objectifs prioritaires, dont celui d'« assurer une transition écologique vers une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, de la biodiversité, du bien-être animal et contribuant à la lutte contre le changement climatique ». « Assurer une juste rémunération et retraite des agriculteur·rice·s et permettre une meilleure répartition des richesses entre tou·te·s les acteur·rice·s », doit aussi être prioritaire selon eux, comme « assurer une alimentation saine et de qualité, accessible à tou·te·s au niveau local ».

Ils retiennent plusieurs leviers pour y parvenir, comme « rendre l'environnement indissociable de l'agriculture en renommant la Pac en Paec (politique agricole environnementale commune) », « mettre en place un label qui garantit le "bon traitement" de l'animal tout au long de sa vie », ou « conditionner les aides aux pratiques environnementales et aux services rendus à la société plutôt qu'à l'hectare ».

L'organisation de ce débat public, appelé « ImpACTons! », découle d'une obligation légale. Les avis recueillis pourront alimenter le plan stratégique national (PSN) que la France - première bénéficiaire des aides agricoles européennes - doit présenter à la Commission européenne dans le cadre des négociations de la future Pac. Dans son PSN, rappelle la CNDP, chaque État membre doit définir un « diagnostic de sa politique agricole, ses priorités et la manière dont il compte distribuer dorénavant les aides de la Pac ».